

**BOSSCHAERT** (*Ferdinand*), Officier de la Force publique (Contich, 17.9.1873-Gandu, 4.9.1902). Fils de Jean et de De Bruyne, Prudence.

Engagé au 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie le 7 mai 1890 après de bonnes études primaires, F. Bosschaert est nommé maréchal des logis le 28 septembre 1891. Cavalier accompli, il participe en 1895, à un concours hippique organisé au Bois de la Cambre et remporte le trophée : une épée offerte par la Reine. En juillet 1896, il rentre dans la vie civile et, deux ans plus tard, il souscrit un engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de sergent de la Force publique, il quitte Anvers le 6 juillet 1898 et, dès son arrivée en Afrique, est envoyé à Lusambo qu'il atteint le 5 septembre. Après avoir participé à diverses expéditions, il est promu premier sergent, le 1<sup>er</sup> juillet 1899 et adjudant, le 1<sup>er</sup> janvier 1900. Vers la même époque, il est détaché à Kabinda où il satisfait à l'épreuve pour l'accession au grade d'officier et devient sous-lieutenant le 13 avril. Il rentre à Lusambo en juin 1901 et de là, regagne Boma où il s'embarque le 20 juillet à destination de l'Europe. En novembre suivant, il repart pour l'Afrique et débarque pour la seconde fois à Boma le 13 décembre. Désigné cette fois encore pour le district du Lualaba-Kasai, il est de nouveau à Lusambo le 11 janvier 1902. Chargé par le commissaire de district d'aller fonder un poste à Gandu, dans le Kasai, il s'acquitte brillamment de sa mission et reste dans la station qu'il a créée. C'est là qu'il est surpris par la fièvre hématurique qui l'emporte après quelques semaines de souffrances, le 4 septembre 1902. Le sous-lieutenant Bosschaert qui était titulaire de l'Étoile de service depuis le 21 août 1901 appartenait à une famille de volontaires africains. Un de ses frères, avant lui, était déjà mort sur le sol congolais et un autre y collaborait encore à l'œuvre du grand Roi.

7 avril 1950.  
A. Lacroix.

*La Trib. cong.*, 16 octobre 1902, p. 1. — *Ibid.*, 23 octobre 1902, p. 2. — *Ibid.*, 30 octobre 1902, p. 1. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 254.